

## **OGM – Les Académies sont pour**

Par Vincent PERROT

Publié le 30/11/2002

Les Académies de médecine et de pharmacie nous enlèvent un doute insoutenable : « *en caricaturant, on pourrait dire qu'en mangeant des carottes ou des laitues, on ne court pas le risque d'introduire dans son génome des gènes de carotte ou de laitue et que ce n'est pas parce que l'on aurait introduit un gène de laitue dans le génome d'une carotte que l'on ferait apparaître ce risque* ».

Heureusement que les rédacteurs précisent qu'ils caricaturent ! Quant à l'Académie des Sciences, elle souligne que si « *l'utilisation des OGM soulève de nombreuses questions d'ordre scientifique* », le moratoire « *a déjà placé et placera de plus en plus l'agriculture française et européenne dans une position très difficile ces prochaines années. En un mot, la France a-t-elle raison de se laisser distancer en imposant une certaine interprétation maximaliste du principe de précaution ?* » Sacrée académie qui défend nos industriels et la pensée unique, en faisant fi de toute consultation citoyenne. Mais pouvait-on s'attendre à autre chose de la part de ces institutions qui, en son temps, n'ont jamais trouvé que des avantages à l'amiante ?

Mais venons-en aux choses sérieuses : les bio ne peuvent se contenter de l'accord intervenu sur l'étiquetage des produits OGM, entre les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement des quinze et la Commission européenne. Même si cet accord va dans le bon sens (information des consommateurs, traçabilité des OGM), elle rappelle que le cas des semences reste en suspens, avec la menace d'une contamination autorisée de 0,3 à 0,7%, en fonction des espèces, sans obligation d'étiquetage. Si les propositions de la Commission étaient acceptées, c'en serait définitivement fini de toute volonté de conserver une filière bio exempte d'OGM. Dans l'état actuel de la réglementation, ce serait également faire peser toutes les responsabilités et tous les frais d'analyses de semences et d'obligation de moyens, comme de résultats, sur les producteurs bio. Enfin, une contamination généralisée des semences de base et de l'ensemble des lots de semences, pour une espèce donnée, par des OGM qui se révéleraient a posteriori dangereux pour la santé ou l'environnement, risquerait de condamner pour quelques années la culture de cette espèce.

La FNAB a d'ores et déjà rendez-vous avec les Cabinets des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture la première semaine de janvier pour aborder ce sujet.